DOSSIER DE PRESSE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRUGES

Le 11 février 2025



SOMMAIRE

Ce conseil municipal est marqué par le débat d'orientation budgétaire. Il intervient à la suite d'un changement de gouvernement, d'une première ébauche du gouvernement Barnier puis du gouvernement Bayrou. Dans ce contexte instable, l'exercice de la préparation du budget a été complexe. Le débat d'orientation budgétaire à la ville de Bruges a lieu une semaine après le vote de la loi finances 2025 passée par 49.3. Fortement impactée par la demande d'économies de l'Etat, la ville a dû prendre des décisions importantes afin de maintenir et garantir la qualité de son service public.

1. L'État sous perfusion, les collectivités victimes

Débat d'orientation budgétaire pour 2025

2. La ville maintien ses services : culture, sport et solidarité

Conventions culturelles

Attribution d'une aide financière en soutien des habitants de Mayotte au profit de la Protection Civile

CAP 33 2025



Débat d'orientation budgétaire 2025

Débat d'orientation budgétaire - la piscine victime des décisions de l'Etat

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu au conseil municipal du 11 février.

A cette occasion, et pour donner suite au vote de la loi finances 2025 du gouvernement, passé de force en 49.3, la majorité municipale a dû réaliser un exercice compliqué. Celui de répondre à l'exigence imposée par l'Etat : une économie de 2,2milliards d'euros d'économies imputées aux collectivités territoriales.

L'application du DILICO, la baisse de la DGF ainsi que la hausse de la CNRACL impactent le PPI de Bruges à hauteur de 7,7M€ cumulés en 2032. A cela s'ajoute, la période instable sur le plan géopolitique mondial et la menace de risques inflationnistes.

La conséquence d'une perspective d'économie imposée à Bruges est à hauteur de plus de 500.000€ en 2025 en fonctionnement et une maîtrise de nos dépenses en investissement pour pouvoir poursuivre les projets de la ville.

Dans ce contexte, la majorité municipale a dû adapter ses moyens et repenser ses priorités, tout en continuant à garantir l'accès aux services essentiels et à soutenir les initiatives qui font la richesse de son territoire.

La piscine est victime des décisions de l'État. Pour rappel, la ville avait prévu 18M€ au PPI. Ces dernières semaines, la ville de Bruges a réceptionné les offres des entreprises comprises entre 22 et 26M€. Le retour des offres amène à un coût annuel qui tournerait au mieux aux alentours de 700 000€/an.

Afin de préserver le service public et garantir les projets en cours (aménagement centre-ville, place Jean-Moulin, complexe Daugère...), la ville a conclu qu'elle n'était pas en incapacité de supporter cette somme compte tenu de l'effort financier demandé par l'État qui se monte à plus de 1,2M€ à compter de 2028.

Concrètement, la ville de Bruges arrête toutes les démarches en cours pour la construction de la piscine pour les prochaines années.

Toutefois, la ville de Bruges souhaite proposer des alternatives à ses habitants et étudie activement des solutions.

« Nous mettons tout en œuvre pour avoir des partenariats avec nos communes voisines et notamment pour des tarifs préférentiels. Nous sommes en bonne voie. La piscine devait ouvrir en 2027 mais nous souhaitons proposer des solutions dans les meilleurs délais.» Brigitte Terraza, Maire de Bruges

Le budget de la ville de Bruges sera voté en Conseil Municipal du 1er avril.

Application du DILICO + baisse de la DGF et la hausse de la CNRACL impacteraient le PPI de Bruges à hauteur de 7,7M€ cumulés en 2032.

IMPACTS CUMULES	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
DILICO	-128 000	-128 000	-128 000	-128 000	-128 000	-128 000	-128 000	-128 000
Hausse de cotisations (dépenses en plus)	280 000	490 000	700 000	910 000	910 000	910 000	910 000	910 000
Evolution DGF (écart à la baisse attendue initialement)	-117 924	-121 351	-143 020	-168 485	-120 381	-32 180	0	0
IMPACT ANNUEL	-525 924	-739 351	-971 020	-1 206 485	-1 158 381	-1 070 180	-1 038 000	-1 038 000
IMPACT CUMULE	-525 924	-1 265 275	-2 236 295	-3 442 779	-4 601 161	-5 671 340	-6 709 340	-7 747 340

La ville maintien ses services : culture, sport et solidarité

Culture, sport et solidarité

Conventions de partenariats à vocation culturelle

- L'association Musiques de Nuit Diffusion et la ville de Bruges se sont associées pour programmer le spectacle de FAADA FREDDY à l'Espace Culturel Treulon de Bruges le 13 février 2025.
- L'École Municipale de Musique de Bruges et l'École de Musique d'Andernos-les-Bains organisent un concert de saxophonistes le samedi 22 mars 2025 à 17h00 à l'Espace Culturel Treulon.
- La ville de Bruges et la ville de Gradignan organisent un concert « Rock and Slide » le samedi 5 avril 2025 à Gradignan et le vendredi 16 mai 2025 à 19h à l'Espace Culturel Treulon.
- La ville de Bruges, la ville de Talence et le conservatoire des Landes organisent un concert partagé « rencontre de bassonists » le dimanche 16 février 2025 à 17h à l'Espace Culturel Treulon.

Aide exceptionnelle - cyclone CHIDO:

La ville de Bruges vote une subvention exceptionnelle de 5 000 € au profit de la l'association agréée de la Protection Civile suite à l'appel à la solidarité nationale lancé par l'AMF, en soutien des Mahorais.

EN BREF.



Ouverture CAP33 juillet 2024.

CAP 33 2025:

L'opération est reconduite pour la saison estivale 2025. Elle accueille près de 6250 participants autour d'activités sportives et culturelles du 1^{er} juillet au 31 août.

